Le Robillard

Formation courte - Formation en présentiel

CERTI PHYTO
DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA)

MAJ : 06/2023

OBJECTIFS

La formation permet aux utilisateurs :

- De découvrir les produits phytosanitaires
- D'utiliser les produits phytosanitaires dans le respect des règles de sécurité
- De réaliser un traitement avec des produits phytosanitaires
- De découvrir des méthodes alternatives
- D'obtenir le certificat permettant d'utiliser ces produits.

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse aux salariés ou dirigeants d'entreprises appliquant les produits pour leur structure (entreprises de travaux agricoles, paysagistes, etc.). La formation est ouverte à toute personne, y compris en situation de handicap, présentant les pré-requis.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

MODALITÉS D'ENTRÉE

- Prochaines dates de formation : contactez-nous pour un examen de votre demande.
- Programmation de la formation en fonction du nombre d'inscrits.

DURÉE

21 heures.

TARIFS ET FINANCEMENTS

- 294€
- Financement possible par l'OPCO de votre secteur.

CFPPA «Le Robillard»
938 Route du Lycée Agricole
Lieury 14170 Saint-Pierre-en-Auge

02 31 42 61 06
cfppa.le-robillard@educagri.fr
www.cfppa.le-robillard.fr

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGION NORMANDIE

le Robillard EPL

RESPONSABLE DE FORMATION

- Amélie LALLIER

CONTENUS

- Connaissance des produits phytosanitaires
- Risques lors de l'utilisation d'un produit phytosanitaire
- Principes de la réalisation d'un traitement
- Évaluation des risques pour l'applicateur et le public
- Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

LES PLUS DE NOTRE FORMATION

- Enseignants spécialisés et professionnels
- Restauration possible sur place

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test en fin de formation sous forme de QCM
- Délivrance d'une attestation en fin de formation

HANDICAP

Prise en charge spécifique pour les jeunes ayant une reconnaissance de travailleur handicapé en partenariat avec ALFEPH. En cas de handicaps non reconnus (problème d'audition, allergies, dyslexie ou dysorthographie légère, daltonisme, etc.) nous étudierons ensemble les aménagements et adaptations à apporter à votre parcours de formation.

Un Référent Handicap est là pour vous accueillir et vous informer en cas de besoin : Sandra Jehanne.
T. 02 31 42 61 21 - C. sandra.jehanne@educagri.fr

MODALITÉS PRATIQUES

Restauration sur place possible (voir la rubrique «Vie quotidienne» sur notre site internet https://www.le-robillard.fr/).

CONTACT

CFPPA «Le Robillard»
938 Route du Lycée Agricole
Lieury 14170 Saint-Pierre-en-Auge
02 31 42 61 06
cfppa.le-robillard@educagri.fr
www.cfppa.le-robillard.fr

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

PLUS D'INFORMATIONS ?

Vous souhaitez en savoir davantage sur les modalités pédagogiques et d'évaluation, nos résultats en matière de réussite, d'insertion, de satisfaction, etc. ? **Scannez le QR Code** ci-contre pour accéder à notre site internet !